

N° 5
JANVIER
2022

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

En VILLES

LE MAGAZINE DE L'ANRU

En ACTION

Renouvellement urbain

L'école dans
la cour des grands

En PERSPECTIVE

Anne-Claire Mialot, nouvelle
directrice générale de l'ANRU

En IMMERSION

Reportages à Pau, Dijon et Chenôve

 **GOVERNEMENT**
Liberté
Égalité
Fraternité

ActionLogement 

L'UNION
SOCIALE
POUR
L'HABITAT

 **BANQUE des
TERRITOIRES** 

04



En BREF

100 FERMES URBAINES
lauréates de l'appel à projets
« Les Quartiers fertiles »

QPV: leurs ressources,
leurs fragilités

05



En DIRECT

À VENISE, les grands
ensembles à l'honneur

NPNRU: 328 quartiers
en chantier

10

En ACTION

**L'ÉCOLE
DANS LA COUR
DES GRANDS**

Nombre de projets de renouvellement urbain
prévus dans le cadre du NPNRU intègrent
la création de pôles éducatifs, ouverts sur
le quartier, accessibles aux habitants et
proposant des services à un public plus large.



18



En IMMERSION

Pau
Un nouveau souffle pour Saragosse
Dijon, Chenôve
Deux quartiers, deux projets de
transformation

22



En APARTÉ

Rudy Ricciotti
« Le destin d'un architecte, c'est de
réparer les territoires abîmés »



Du changement dans la continuité

Témoin de l'action de l'ANRU à l'échelle des quartiers, le magazine *En Villes* fête sa première année d'existence. Pour ce premier numéro de 2022, la transformation des quartiers se décline plus que jamais dans nos pages, en vidéo ou sur nos réseaux sociaux. L'objectif fixé l'an dernier par le Premier ministre de 300 quartiers en chantier a été atteint et même dépassé. Notre nouvelle enquête menée auprès des collectivités (lire en p.6) détaille l'avancement et la concrétisation grandissante du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Mais que pensent les habitants de ces changements à l'échelle de leur quartier? Lisez et regardez en vidéo leurs témoignages à Dijon, Chenôve et Pau (p. 18 et p. 20). En 2022, la continuité des missions de l'Agence est aussi synonyme de changement. Une nouvelle séquence s'ouvre avec la nomination à la direction générale de l'ANRU d'Anne-Claire Mialot, en remplacement de Nicolas Grivel. Le déménagement des équipes à Pantin en Seine-Saint-Denis approche également. Pour l'occasion, nous avons interrogé l'architecte Rudy Ricciotti (p. 22), qui a fait du béton décarboné sa signature, et a conçu le bâtiment dans lequel l'ANRU installera ses nouveaux locaux dans quelques semaines.

**Toute l'équipe de l'Agence nationale pour la
rénovation urbaine vous présente ses meilleurs
vœux pour la nouvelle année.**

LA RÉDACTION

EN UNE

École Pierre et Marie Curie à Angers.
Photo: Guillaume Murat.



Suivez-nous!

Retrouvez toute l'actualité de l'Agence
sur Twitter (@AnruOfficiel) et LinkedIn.



Magazine publié par l'ANRU, 69 bis rue de Vaugirard,
75006 Paris - **Directrice de publication**: Anne-Claire Mialot
- **Directeur de la rédaction**: Damien Ranger - **Journaliste
coordinateur éditorial**: Jérôme Perrot - **Coordination**:
Direction des relations publiques et de la communication
Conception et réalisation: Citizen Press - **Responsable
d'édition**: Aline Brillu - **Rédaction**: Éric Allermoz, Aline
Brillu, Jérôme Perrot - **Couverture**: Guillaume Murat
- **Illustrations**: Clara DeAlberto - **Impression**: Bialec



100

FERMES URBAINES

Doté d'un budget de 34 millions d'euros, dont 13 millions d'euros issus de France Relance, l'appel à projets « Les Quartiers fertiles » lancé par l'ANRU vise à déployer l'agriculture urbaine au cœur des quartiers prioritaires. À l'issue de la troisième et dernière tranche, 100 lauréats ont été désignés au total. Ils sont répartis dans 140 quartiers portant un projet de renouvellement urbain. Cette vague de 25 nouveaux lauréats représente une enveloppe de près de 10 millions d'euros.

➔ Découvrez l'ensemble des lauréats sur anru.fr

NPNRU: LES ORGANISMES HLM RÉCOMPENSÉS

Deux distinctions ont été décernées à des opérations menées dans le cadre des programmes de rénovation urbaine accompagnées par l'ANRU. Archipel Habitat et l'Atelier Robain Guieysse, architectes mandataires se sont vus décerner le 1^{er} Prix du projet citoyen HLM pour la requalification des tours Groix et Guérande, quartier Gros-Chêne à Rennes. Seine-Saint-Denis Habitat a quant à lui remporté le Trophée de l'Innovation sociale HLM grâce au dispositif démolition « 0 déchets » : parmi les projets les plus ambitieux en France en terme de valorisation des matériaux d'une opération de déconstruction ANRU.

@ActionLogement

#EnActionPourLeLogement Le groupe @actionlogement pleinement engagé pour amplifier les interventions en faveur des quartiers prioritaires de la ville (#QPV) et permettre leur transformation durable et accompagner la #mixité sociale. #NPNRU #renouvellementurbain #PoVil



QPV: LEURS RESSOURCES, LEURS FRAGILITÉS

Dans son sixième rapport publié en juillet 2021, l'Observatoire national de la politique de la ville s'intéresse au thème des vulnérabilités et ressources des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Un document qui identifie quelles sont les fragilités qui exposent davantage leurs habitants dans ce contexte de crise : logement, emploi, professions occupées, accès au numérique...

➔ <http://www.onpv.fr/>

C'EST DIT

« Cette génération de rénovation urbaine est encore plus forte que la première parce qu'elle s'est inspirée des travaux de Jean-Louis Borloo et de l'action de nos maires qui, partout, se battent et ont décidé d'aller plus loin. »

DISCOURS D'EMMANUEL MACRON, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU CONGRÈS DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DE FRANCE, 18 NOVEMBRE 2021.

7500 M² dédiés aux acteurs de l'économie sociale et solidaire

C'est le projet Wikivillage, bâtiment à haute qualité sociale et environnementale dont les travaux ont débuté à l'automne. Cet espace de travail et de production est financé par le fonds de co-investissement de l'ANRU, NovESS et ETIC. Lieu vivant de collaboration entre les mondes de la recherche, des associations, de l'entrepreneuriat et des collectivités, le futur tiers lieu est situé à Paris, en marge du quartier « Porte du 20^e », en forte transformation dans le cadre du NPNRU. Sa livraison est prévue à l'été 2023.



À VENISE, LES « GRANDS ENSEMBLES » À L'HONNEUR

En septembre dernier, la 17^e biennale d'architecture de Venise a accueilli un projet autour des grands ensembles, initié par l'association la Ville en commun et soutenu par l'ANRU. Au programme, expo photo et échanges sur l'habitat dans les quartiers populaires.

Depuis 2014, le sociologue Renaud Epstein publie régulièrement sur son compte Twitter des cartes postales anciennes de « ZUP ». Des documents emblématiques qui témoignent de l'habitat des années 1960 et 1970. L'association la Ville en commun a eu l'idée de s'appuyer sur cette collection pour mettre en place un cycle de réflexion autour de ces grands ensembles. « Alors que ces habitats sont aujourd'hui largement remis en cause, cela nous a semblé intéressant

de montrer qu'à l'époque ils étaient des symboles d'une certaine modernité, indique Patrick Braouezec, secrétaire général de la Ville en commun. Ils représentaient pour beaucoup l'accès à un logement décent avec sanitaires, salle de bains. L'idée n'était pas de faire de la nostalgie, mais « d'ouvrir le débat sur ces grands ensembles et leur devenir. »

Un projet qui s'est concrétisé lors de la 17^e biennale d'architecture de Venise.

Du 10 au 12 septembre derniers, chercheurs, élus, étudiants se sont rassemblés pour participer à des journées d'études et des tables rondes autour des représentations sociales et médiatiques des quartiers, l'appropriation des habitants ou encore leurs perspectives politiques. L'exposition de cartes postales a quant à elle trouvé sa place dans le pavillon français. Elle devrait, dans les prochains mois, être présentée dans plusieurs villes françaises. ●

L'ANRU RENCONTRE LES PROFESSIONNELS DU LOGEMENT AU CONGRÈS HLM



Du 28 au 30 septembre, l'ANRU était présente au 81^e Congrès de l'USH organisé à Bordeaux. L'occasion d'échanges entre les différents acteurs de terrain.

Organisé par l'Union sociale pour l'habitat (USH), le congrès HLM est le grand rendez-vous des professionnels de l'habitat, élus et organismes HLM. L'ANRU y tenait un stand commun avec le ministère chargé du Logement et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Pendant trois jours, les équipes de l'Agence ont pu rencontrer les élus et les porteurs des projets qu'ils accompagnent ainsi que les professionnels du réseau... Ce grand rendez-vous a aussi été l'occasion de signer plusieurs partenariats, avec l'organisme certificateur pour les logements, Cerqual, l'Association française des étudiants volontaires (AFEV), ou encore la Fédération française du bâtiment. L'ANRU s'engage avec cette dernière dans le cadre de l'opération « 15 000 jeunes talents bâtisseurs », en faveur de l'emploi et de l'insertion dans les quartiers prioritaires.

NPNRU 328 QUARTIERS EN CHANTIER

Les effets du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain sont déjà visibles dans toute la France. Selon la dernière enquête « chantier », menée en septembre dernier auprès des collectivités locales, plus de 1000 opérations sont en cours de travaux, dans 328 quartiers. Et 543 opérations sont déjà livrées, soit 117 de plus par rapport à la précédente enquête d'avril 2021. Zoom sur quelques-unes d'entre elles.

EN CHIFFRES

1 028
opérations en travaux

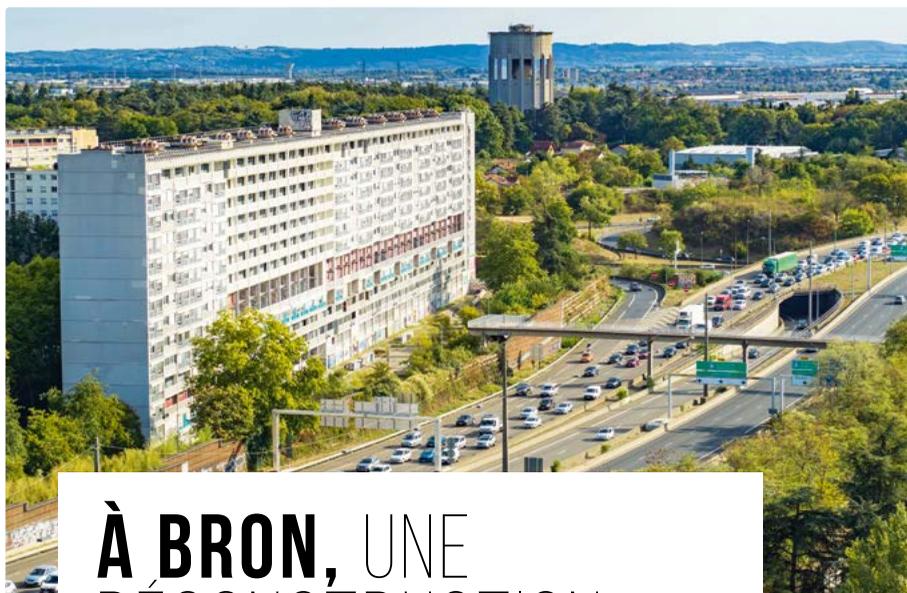
543
opérations livrées

DONT
8 970
logements démolis

5 149
logements réhabilités

79
équipements publics de proximité

10
programmes d'accession à la propriété

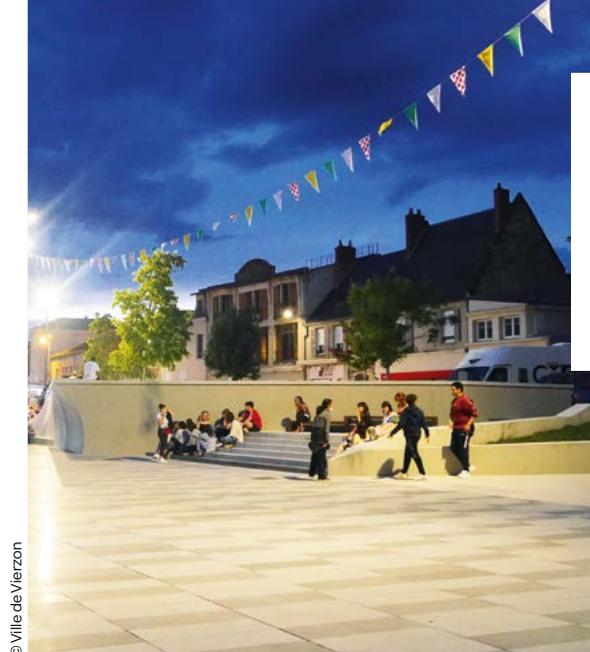


© Studiofly pour LMH

À BRON, UNE DÉCONSTRUCTION DE GRANDE AMPLEUR

Étalée sur 230 mètres de long et haute de 14 étages, la tour UC1 à Bron Parilly, est l'un des plus grands ensembles de France. Construite en 1959, elle abritait plus de 300 familles. L'immeuble fait aujourd'hui l'objet d'un grand chantier de démolition mené par le bailleur, Lyon Métropole Habitat. Après une opération de relogement qui a duré 4 ans, les travaux de déconstruction ont pu commencer en octobre 2020. Ils se déroulent en 4 étapes : le désamiantage, la déconstruction sélective, la démolition mécanique et le remblaiement du terrain. La phase de démolition a commencé l'été dernier et doit être achevée au printemps 2022, avant le remblaiement qui doit se terminer à la fin de l'été suivant.

À VIERZON, LE RENOUVEAU DU CENTRE-VILLE



© Ville de Vierzon

Située en plein centre-ville de Vierzon, la nouvelle place Jacques-Brel a été inaugurée en 2019 après deux ans de travaux. Elle relie la ville à son patrimoine naturel, notamment le canal et est devenue un lieu de rassemblement des habitants avec le marché le samedi, une aire de jeux pour enfants, des agrès... L'espace Maurice Rollinat, situé sur la place, a lui été inauguré en 2020. Il accueille un musée numérique et un espace d'exposition. Le projet sera finalisé avec la construction d'une dizaine de logements.

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE : DEUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS TERMINÉS

Du neuf dans le quartier du Verbeau ! Le Centre social et culturel et le pôle 0-6 ans ont été inaugurés en septembre 2021. Les deux bâtiments se situent sur la nouvelle esplanade du Verbeau, elle aussi réaménagée dans le cadre du NPNRU. Le pôle 0-6 ans comprend l'école maternelle réhabilitée et un multi-accueil. Le centre social abrite un pôle d'accueil, un pôle administratif, un espace bibliothèque, des salles d'activités...



© Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne



© Ville de Saint-Étienne / Pierre Grasset

5000 M² DÉDIÉS À LA CULTURE À SAINT-ÉTIENNE

Dans le quartier de la Tarentaise à Saint-Étienne, la salle de spectacle la Comète a été entièrement rénovée dans le cadre du NPNRU. Ses activités se concentrent sur l'accompagnement des pratiques amateurs et émergentes du spectacle vivant : danse, théâtre, musique, cirque, etc. Ce nouvel équipement culturel a été inauguré en novembre 2021.



Bio

2002

Diplômée de l'Inet, Institut national des études territoriales

2004-2014

Directrice puis directrice générale des services du conseil départemental de la Nièvre et de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

2014-2016

Rapporteuse à la Cour des comptes

2016-2017

Conseillère collectivités territoriales au cabinet du Premier ministre

2017-2019

Conseillère cohésion des territoires au cabinet du président de la République

2019-2021

Préfète déléguée pour l'égalité des chances en Seine-Saint-Denis.



Agir ensemble pour un renouvellement urbain accéléré, concerté et exemplaire



Depuis le 15 décembre, Anne-Claire Mialot succède à Nicolas Grivel à la direction générale de l'ANRU. Elle présente ses priorités et les enjeux de l'Agence pour les mois et années à venir.

DANS QUEL ÉTAT D'ESPRIT ARRIVEZ-VOUS AUJOURD'HUI À LA TÊTE DE L'ANRU ?

Anne-Claire Mialot : Je suis déterminée, engagée et très motivée ! C'est un honneur d'avoir été proposée pour diriger cette Agence qui porte des enjeux majeurs pour la transformation des quartiers et l'amélioration de la vie quotidienne de millions de Français. Je suis donc particulièrement fière d'arriver à l'ANRU pour poursuivre, aux côtés d'une équipe engagée, le travail très ambitieux réalisé par mes prédécesseurs. J'ai à ce titre une pensée particulière pour Nicolas Grivel, qui a su mettre le NPNRU sur des rails solides en validant la quasi-totalité des projets dans un dialogue nourri avec les élus.

VOUS ÉTIEZ AUPARAVANT PRÉFÈTE DÉLÉGUÉE POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES EN SEINE-SAINT-DENIS. QUE RETENEZ-VOUS DE CETTE EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE RÉNOUVELLEMENT URBAIN ?

A.-C. M. : Avec 34 quartiers concernés par le NPNRU, la Seine-Saint-Denis est un territoire majeur de la rénovation urbaine. J'ai travaillé concrètement sur les projets urbains tout en me rendant compte de difficultés très concrètes : le relogement, les discussions avec les habitants, la reconstitution de l'offre... J'ai aussi vu les différents leviers qui nous permettront d'accélérer le renouvellement urbain et d'en faire une politique exemplaire.

L'autre point que je retiens de mon expérience sur le terrain, c'est que si les quartiers populaires ont un réel besoin de rénovation urbaine, celle-ci doit s'articuler avec les politiques de droit commun en matière d'éducation, d'emploi, d'accès aux services publics... Nous devons travailler avec les élus locaux sur cette articulation qui, à mon sens, est essentielle pour améliorer concrètement la vie des habitants.

AUJOURD'HUI, 95 % DES PROJETS DU NPNRU SONT DÉJÀ VALIDÉS. QUELS VONT ÊTRE LES ENJEUX POUR LA MISE EN ŒUVRE DE CE PROGRAMME ?

A.-C. M. : D'abord, il faut achever la validation des projets. Il en reste 14, avec de forts enjeux à valider, ce sera la priorité du premier trimestre. Ensuite, bien sûr, il y a la mise en œuvre du NPNRU, pour laquelle j'ai deux exigences. D'une part l'accélération, car les dysfonctionnements urbains et l'urgence sociale nécessitent qu'on intervienne rapidement. D'autre part, l'exemplarité dans sa mise en œuvre sur les plans social, sociétal et environnemental. Il sera important pour cela de travailler en bonne intelligence avec les élus et en concertation avec les habitants.

QUELLES SONT VOS AUTRES PRIORITÉS ?

A.-C. M. : Je souhaite que l'ANRU reste fidèle aux ambitions de ses créateurs en 2003, c'est-à-dire une rénovation urbaine grande cause nationale, portée par les élus locaux et les acteurs économiques et sociaux. Nous allons donc poursuivre et amplifier notre collaboration avec nos partenaires historiques que sont Action Logement, l'Union sociale pour l'habitat et la Banque des territoires, mais aussi les autres agences comme l'Anah et l'ANCT. Nous allons également renforcer nos outils de pilotage opérationnel. L'ANRU est une agence sérieuse qui doit rendre des comptes, notamment grâce à l'achèvement du déploiement de nos nouveaux outils de gestion.

FOCUS

Nicolas Grivel nommé à de nouvelles fonctions

Nicolas Grivel a été nommé directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) en conseil des ministres le mercredi 27 octobre dernier. « Sa compétence et son sens du dialogue ont permis de faire avancer l'Agence et ses programmes dans une période déterminante. À titre personnel, au nom des élus de nos quartiers et des équipes de l'ANRU, je lui souhaite une pleine réussite dans ses nouvelles missions, toujours au service de nos concitoyens qui en ont le plus besoin », a salué Olivier Klein, président de l'ANRU. ●

DE PLUS EN PLUS, L'ANRU INVESTIT DANS DE NOUVELLES THÉMATIQUES, COMME L'AGRICULTURE URBAINE. QUELS SERAIENT LES AUTRES SUJETS SUR LESQUELS L'ANRU POURRAIT S'ENGAGER ?

A.-C. M. : L'innovation occupe une place importante à l'ANRU et c'est une force pour accompagner les élus dans leurs réflexions sur les quartiers de demain. « Les Quartiers Fertiles » sont une belle réussite. Et de nombreuses autres thématiques méritent d'être traitées, comme par exemple la santé, avec l'impact de la crise sanitaire. Le vieillissement représente aussi un enjeu important dans les quartiers, qui ont longtemps été caractérisés par leur jeunesse. Et bien sûr, il y a le changement climatique, avec des réflexions à mener sur l'artificialisation des sols, la mobilité... Sur tous ces sujets, les projets de renouvellement urbain sont une opportunité historique de donner un temps d'avance à ces quartiers par rapport à d'autres territoires.

QUELLES SONT SELON VOUS LES CONDITIONS ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR À CHANGER DURABLEMENT LA VIE QUOTIDIENNE DANS LES QUARTIERS ?

A.-C. M. : Le renouvellement urbain ne fonctionne que s'il est porté par l'ensemble des acteurs : les élus, les bailleurs et tous les acteurs du territoire. Il est également essentiel d'associer les habitants dès l'amont des projets. Chaque projet est différent parce que chaque territoire est différent, il n'y a donc pas de recette unique. Dans chaque quartier, nous devons faire du « cousu main » et nous adapter. C'est grâce à cela que nous obtiendrons une transformation durable. J'aurai l'occasion ces prochaines semaines d'aller à la rencontre de ces multiples réalités du renouvellement urbain en réalisant un tour de France des régions. Ce sera l'occasion pour moi de porter ce message de confiance envers l'ensemble des acteurs qui mettent en œuvre cette belle politique publique.

« Le renouvellement urbain ne fonctionne que s'il est porté par l'ensemble des acteurs. »

ANNE-CLAIRE MIALOT,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ANRU





© Guillaume Murat

— RENOUVELLEMENT URBAIN —

L'ÉCOLE DANS LA COUR DES GRANDS

À Angers, l'école Pierre-et-Marie-Curie est la 15^e nouvelle école inaugurée dans le cadre du NPNRU. Après deux ans de travaux, les élèves et leurs enseignants découvrent l'établissement sous un jour nouveau. Cette réhabilitation montre l'exemple d'une nouvelle ambition pour la transformation des quartiers prioritaires: développer à grande échelle des pôles éducatifs, ouverts sur le quartier et accessibles aux habitants et proposant des services à un public plus large.

Rentrée des classes à Angers, septembre 2021. La patience des élèves comme celle des parents est enfin récompensée. Après deux ans de travaux, tous découvrent leur école sous un jour nouveau. Terminé les échafaudages, place à une façade en bois clair et une large entrée vitrée. Construit dans les années 1960, le vétuste groupe scolaire Pierre-et-Marie-Curie, dans le quartier prioritaire Belle-Beille, a été entièrement rénové et agrandi (trois classes supplémentaires, un restaurant scolaire, une crèche de 18 berceaux). « En 2018, sa réhabilitation donnait le coup d'envoi du projet de renouvellement urbain de Belle-Beille. Cela a permis aux habitants d'avoir une première idée de ce qu'allait devenir leur quartier dans les prochaines années », explique Pascal Gautier, chef de projet PRU Belle-Beille, Angers Loire Métropole. Plus qu'un symbole, une tendance de fond se dessine. « L'ANRU, l'Éducation nationale et les collectivités ont compris que l'école est au cœur du renouvellement urbain, un levier fort de transformation et d'attractivité du quartier. C'est un équipement public phare qui améliore durablement l'image du quartier et oriente le choix résidentiel des familles », analyse Alice Collet, chargée de mission cohésion sociale et gestion urbaine à l'ANRU. Dans le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), 60 % des projets ont vu l'offre scolaire impactée au travers d'opérations de réhabilitation, restructuration ou construction neuve. En novembre 2021, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) a déjà apporté son soutien au financement de 337 nouvelles écoles. En moyenne, le programme accompagne la création ou la restructuration d'une école dans trois quartiers en renouvellement urbain sur quatre.

Classe flexible et chauffage au bois

Cette cure de jouvence du bâti scolaire impacte également la réussite éducative. « Les conditions d'apprentissage sont meilleures et les élèves tirés vers le haut », confirme Alice Collet. À Angers, par exemple, une attention particulière a été portée au confort acoustique des classes. « La bibliothèque et une salle de musique ont également été aménagées. Nous bénéficions maintenant d'une classe flexible où le mobilier scolaire permet de varier les types d'assises et de posture pour améliorer le confort et la concentration de l'élève », complète >



ÉCLAIRAGE

Des guides pour « Bâtir l'école », ensemble

Le ministère de l'Éducation nationale a lancé entre février et avril 2021 une grande consultation sur le bâti scolaire.

Près de 10 000 contributeurs – enseignants, parents, élèves, élus, architectes, grand public, etc. – ont imaginé l'école de demain. Des espaces scolaires adaptés à la pédagogie, ouverts sur l'extérieur. Des lieux dédiés au bien-être, à l'inclusion et respectueux de l'environnement. « Ce travail riche nourrit la rédaction de guides de conception et d'aménagement. Ils sont conçus par niveau d'enseignement et visent à accompagner les collectivités territoriales dans la construction ou la rénovation des bâtiments. », précise Sidi Soilmi, responsable de la cellule « bâti scolaire » au ministère de l'Éducation nationale. Les guides seront publiés en début d'année 2022.

© Georges Rioual



Le pôle éducatif Maryse-Bastie à Romainville.

► Damien Delacroix. Le directeur du groupe scolaire Pierre-et-Marie-Curie rappelle que « l'équipe pédagogique et les familles ont été associées, en amont, au projet de rénovation ».

Les questions environnementales ne sont pas oubliées. « Des aménagements végétalisés ont été réalisés dans la cour de récréation pour lutter contre les îlots de chaleur. L'établissement est raccordé au réseau de chauffage urbain au bois de Belle-Beille », renchérit Pascal Gautier.



L'école de demain sera plus ouverte

Les opérations de renouvellement urbain des quartiers prioritaires offrent une opportunité unique de réfléchir à l'école de demain. L'Éducation nationale a d'ailleurs organisé en 2021 une large consultation publique consacrée aux bâtis scolaires (voir encadré page 11). Plus de 70 % des participants estiment utile d'ouvrir les équipements sportifs et culturels des écoles, collèges et lycées aux publics extérieurs, en dehors du temps scolaire.

Ce nouveau modèle commence doucement à essaimer, comme à Nîmes (30), à Pau (64), à Floirac (33) ou aux Mureaux (78). On ne parle plus d'école, mais de pôle éducatif. Et d'autres types de lieux innovants dédiés à l'éducation et aux jeunes s'installent, comme par exemple les « Espaces services jeunesse » dans les collèges ou lycées, qui proposent des services aux jeunes et aux familles et sont accessibles aux visiteurs depuis la rue. On peut citer également l'Épopée dans le quartier Sainte-Marthe de Marseille. Financé par le fonds de co-investissement de l'ANRU, ce tiers-lieu dédié à l'innovation éducative et sociale accueille plus de 45 structures dans des domaines comme la

FOCUS

Les Cités éducatives transforment l'essai

En 2022, la France comptera 200 Cités éducatives, contre 80 au lancement du programme en septembre 2019. Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des jeunes de 0 à 25 ans en fédérant tous les acteurs éducatifs travaillant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : Éducation nationale, commune et intercommunalité, préfecture, caisse d'allocations familiales, associations, familles, etc. Les établissements scolaires occupent bien sûr une place centrale, mais ils ne sont pas seuls. « Il ne s'agit pas d'un dispositif supplémentaire, mais d'une démarche outil pour faciliter la mobilisation collective, articuler les initiatives existantes et lancer des actions innovantes », précise Frédéric Bourthoumieu, coordinateur national du programme interministériel à l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT). En 2020, un rapport du comité national d'orientation et d'évaluation des Cités éducatives soulignait la pertinence du modèle. Mais il pointait aussi une piste d'amélioration : la plupart des actions concernent les jeunes d'âge scolaire (de 3 à 16 ans) mais très peu sont tournées vers les 16-25 ans.

➔ **En savoir plus :** www.citeseducatives.fr



Le pôle Pierre-et-Marie-Curie à Angers a été inauguré en 2021.

EN CHIFFRES

337

constructions ou rénovations d'écoles sont soutenues par l'ANRU dans le cadre du NPNRU. Soit un tiers des équipements de proximité financés par l'ANRU.
(chiffre de novembre 2021).

520

équipements éducatifs, scolaires ou parascolaires ont été construits ou réhabilités dans le cadre du PNRU. Soit 620 millions d'euros engagés.

culture, l'edtech, le sport, le numérique...

À Romainville, en Seine-Saint-Denis, le pôle éducatif Maryse-Bastié inauguré en 2017, dans le quartier Youri Gagarine, dispose lui aussi d'espaces accessibles aux habitants.

« Le concept a été pensé pour renforcer les usages et développer la cohésion sociale à travers son ouverture sur le quartier : l'une des cours de récréation est accessible aux enfants du quartier pendant les vacances. Une salle attenante à l'école accueille les associations du quartier. Les fêtes du quartier ont déjà été organisées dans la cour de récréation », explique Marie Savary, directrice du projet de renouvellement urbain de Youri Gagarine à l'Établissement Public Territorial du territoire Est Ensemble. À l'inverse, les quelque 400 élèves sont invités à des ateliers pédagogiques dans les futurs jardins potagers du quartier, puis du verger attendu en 2023 aux pieds de l'école.

Certes, les protocoles sanitaires ont largement contrarié cette dynamique d'ouverture. Et il sera indispensable, à terme, de mesurer les effets réels des pôles pédagogiques sur le renouveau des quartiers prioritaires, sur la mixité à l'école et sur la réussite éducative des élèves. Mais l'idée d'une nouvelle forme d'école, ouverte sur le quartier et accessible à l'ensemble des habitants de la ville et proposant des activités variées au-delà du temps scolaire, s'inscrit bel et bien dans les dynamiques de renouvellement urbain portées par l'ANRU. ●

NÎMES :

Le pôle éducatif Jean-d'Ormesson, laboratoire de la réussite scolaire

En février 2020, le pôle éducatif et culturel Jean-d'Ormesson, à Nîmes, ouvrait ses 18 classes à 300 élèves du Mas de Mingue, quartier prioritaire qui entame sa transformation urbaine avec l'ANRU. Ce dispositif expérimental est tourné vers la réussite scolaire et ouvert sur le quartier.



ECLAIRAGE

« Un projet humain plus qu'un projet de bâtiment »



ANNE-PIERRE GAVILLET DE PENEY,
DIRECTRICE DU PÔLE JEAN-D'ORMESSON

« Dans ce bâtiment neuf et moderne, les enfants se sentent en sécurité. Ils prennent plaisir à venir à l'école où ils bénéficient de bonnes conditions d'apprentissage. Le plus grand nombre d'enfants accèdent à des activités qui stimulent leurs capacités et aptitudes. Ce contexte contribue à lutter contre l'absentéisme. En amont, tout le monde a travaillé sur les questions de réussite éducative et scolaire, de bien-être de l'enfant, de la place des parents. Cette nouvelle façon d'avancer a permis de faire tomber les barrières entre institutions et d'impliquer les habitants. Mais le Pôle est avant tout un projet humain plus qu'un projet de bâtiment. Il y a une forte cohésion des équipes pédagogique, périscolaire, des services de la ville autour du Pôle. »

Dans l'imposant hall d'accueil, la sonnerie entonne la mélodie du film *Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain*. Les notes de musique invitent les élèves de CE2 à rejoindre leur classe aux murs en béton brut et larges fenêtres ouvrant sur la garrigue. Au fond de la salle, Julie Zanot-Grimaud tire de longues cloisons blanches modulables qui laissent apparaître un atelier de 30 m² où s'assoient les enfants. Au programme de ce lundi matin, une séance de travail avec une philosophe sur les émotions. « C'est magique de pouvoir pousser les murs et travailler en petit groupe, accueillir un intervenant, pratiquer des arts plastiques », s'enthousiasme l'enseignante.

Inverser la tendance
Inauguré en février 2020, le pôle éducatif et culturel Jean-d'Ormesson remplace l'ancienne école Albert-Camus au cœur du quartier prioritaire Mas de Mingue. « Construit dans les années 1960, l'établissement vieillissant souffrait de l'image parfois dégradée qu'inspire le Mas de Mingue. Près de 40% des parents inscrivaient leurs enfants ailleurs. Pour inverser la tendance, la ville de Nîmes a décidé d'innover et de

construire un laboratoire de la réussite éducative », décrypte Audrey Graffin, cheffe de service municipal Politiques éducatives et inclusion.

Écouter les besoins, adapter les usages
Pour y parvenir, les enseignants d'Albert-Camus, les élèves et leurs parents, les acteurs associatifs et les services municipaux ont été longuement consultés par une sociologue et une anthropologue du CNRS. « Le but était de configurer l'établissement en fonction des besoins matériels et des usages de chacun. De créer une école propice aux apprentissages et au bien-être », résume Christel Brudieux, cheffe de projet construction pour la ville de Nîmes. Par exemple, à l'étage, une salle de coworking est ouverte à tout le personnel éducatif du pôle – agents de la médiathèque, du périscolaire, enseignants – pour faciliter la collaboration de tous au bénéfice des enfants. « En bâtissant l'école à la frange du quartier, il s'agissait aussi, symboliquement, de redonner envie aux familles d'y inscrire leurs enfants », complète Audrey Graffin. L'établissement scolaire est par ailleurs le premier bâtiment municipal autonome en énergie, avec sa centrale photovoltaïque en toiture.



TÉMOIGNAGE

« Plusieurs de nos idées ont été retenues »

HAJAR ET YANIS,
CM2 ET CM1

« Nous avons participé pendant deux ans à des ateliers hebdomadaires pour donner notre avis sur le mobilier de la cour de récréation : pistes cyclables, couloirs d'athlétisme, marelles, espaces calmes, jardins pédagogiques. Plusieurs de nos idées ont été retenues et équipent la cour. En arrivant dans l'école, on avait l'impression de connaître un peu les lieux. »



Reportage photos: © Franck Beloncle





Ateliers scolaires au fab-lab

Patience muri, le pôle Jean-d'Ormesson se positionne aussi comme un équipement ouvert aux habitants. Dans le hall qui sert d'accueil du public, sous le regard d'un agent municipal qui veille sur les lieux, des escaliers descendent vers la ludo-médiathèque. À côté, un fab-lab de 50 m² est doté d'imprimantes 3D, de matériels de fabrication

de petits objets en bois, de tissu. Les deux structures sont ouvertes aux élèves du Pôle le matin, à tous les habitants du quartier l'après-midi et durant les vacances scolaires. « La ludo-médiathèque est le grand privilège de l'équipe pédagogique, car nous bénéficions d'un éventail de services : livres, jeux, ateliers, etc. », précise Julie Zanot-Grimaud. Ce lundi après-midi, l'enseignante emmène justement ses 22 élèves au fab-lab pour un atelier consacré au photographe Eadweard Muybridge. En contrebas, des salles sont ouvertes aux associations du quartier pour organiser des activités notamment de soutien scolaire ou des ateliers sociolinguistiques. Les marches en béton, elles, font office de gradins pour des cérémonies et événements culturels. Dehors, le city stade est accessible aux amateurs de basket une fois l'école fermée. Le Pôle est un modèle expérimental, son impact sur la réussite éducative nécessite d'être évalué. Mais la ville de Nîmes entend déjà l'appliquer pour la construction d'une autre école, au cœur du quartier Clos d'Orville. ●



ÉCLAIRAGE

« L'école crée des liens au sein d'un quartier »

ARIANE RICHARD-BOSSEZ,
SOCIOLOGUE DE L'ÉDUCATION, MEMBRE DU RÉSEAU
« ÉDUCATION ET RENOUVELLEMENT URBAIN »



Pourquoi l'école est-elle au cœur des dynamiques de renouvellement urbain ? C'est un lieu fédérateur, de rencontres et de lien entre les habitants. La construction ou la réhabilitation d'une école envoie un signal fort sur l'importance que les pouvoirs publics accordent à l'éducation.

Quel est l'impact d'un nouvel équipement scolaire sur la réussite éducative ? Le confort, la luminosité, l'isolation phonique, l'harmonie des couleurs, les classes modulables créent de meilleures conditions d'apprentissage et influent

sur bien-être de l'enfant. Mais ce n'est évidemment pas suffisant, d'autres facteurs pédagogiques, familiaux entrent en jeu.

À quoi ressemblera l'école de demain ? Les attentes actuelles dessinent une école durable, connectée, ouverte sur le quartier et sécurisée, accessible aux élèves en situation de handicap. Les pôles éducatifs, associant l'école à d'autres services, à l'image de celui du Mas de Mingue à Nîmes, font partie des nouvelles formes émergentes dont les effets seront à interroger.

3 QUESTIONS À

OLIVIER KLEIN, PRÉSIDENT DE L'ANRU ET ANCIEN ENSEIGNANT

PLUS DE 60 % DES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN INTÈGENT UN PROJET ÉDUCATIF. EN QUOI CES PROJETS SONT-ILS MOTEURS DE LA TRANSFORMATION DES QUARTIERS ?

Quand nous transformons un quartier, nous devons agir sur le logement, sur les équipements publics et en particulier les équipements scolaires. Car l'école joue un rôle essentiel dans l'attractivité d'un quartier. Tous les parents cherchent pour leurs enfants une école attirante avec un projet pédagogique ambitieux. Il y a également un enjeu en termes de carte scolaire ; l'école peut favoriser la mixité en accueillant des enfants issus d'autres quartiers. À l'ANRU, nous croyons que l'école est un élément phare du renouvellement urbain, qu'elle doit rayonner dans le quartier et contribuer à améliorer son image.

DANS BEAUCOUP DE QUARTIERS, LES ÉCOLES ACCUEILLENT DES MÉDIATHÈQUES, DES ESPACES CULTURELS, DES LIEUX POUR LES PARENTS... EN QUOI EST-CE IMPORTANT D'OUVRIER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES À D'AUTRES FONCTIONNALITÉS ?

Je pense qu'il faut désacraliser l'école et l'ouvrir davantage sur la ville et sur ses habitants. Elle doit pouvoir être un lieu de partage. Elle doit pouvoir accueillir les enfants, même en dehors du temps scolaire. Elle doit aussi être un lieu où les parents se sentent bien, se retrouvent. En intégrant un centre de loisirs, une crèche, une médiathèque ou une annexe de la PMI dans une école, on permet aussi à tous les acteurs éducatifs d'apprendre, ou de réapprendre, à travailler ensemble.

QUEL RÔLE JOUE L'ARCHITECTURE DE L'ÉCOLE DANS LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ENFANTS DES QUARTIERS ?

Il est évident qu'un enfant se sentira mieux pour travailler dans un lieu agréable et rassurant. Mais plus qu'au bâti, il faut réfléchir à la place de l'élève dans l'école, aux circulations, à ce qui se passe dans la classe et dans la cour de récréation, à la cantine... Il faut aussi repenser le design scolaire. Les cours ne sont plus des grands espaces de bitume, mais des lieux végétalisés avec des îlots de fraîcheur par exemple. Aujourd'hui la salle de classe n'est plus une série de bureaux alignés les uns à côté des autres. Elle est beaucoup plus modulable, pour s'adapter aux nouveaux outils numériques, aux nouvelles méthodes éducatives. En cela, le renouvellement urbain doit être exemplaire et même en avance. Toutes ces réflexions que l'ANRU soulève sur l'école doivent pouvoir être distillées dans d'autres établissements et dans d'autres quartiers qui ne sont pas en renouvellement urbain. ●

« Il faut davantage ouvrir l'école sur la ville et sur ses habitants »



« En ce qui concerne l'école, le renouvellement urbain doit être exemplaire, et même en avance. »

PAU UN NOUVEAU SOUFFLE POUR SARAGOSSE



Le bus à haut niveau de service traverse le quartier de Saragosse.

Reportage: Citizen Press

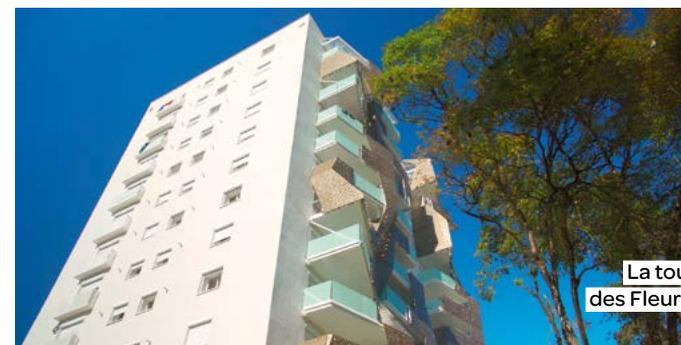
À Pau, le projet de rénovation du quartier de Saragosse mise sur l'amélioration globale du cadre de vie avec des parcs, des circulations douces, des équipements publics requalifiés et des logements modernisés. Des changements déjà très appréciés des habitants.

Depuis le centre-ville de Pau, le bus à hydrogène nous conduit en quelques minutes seulement au cœur du quartier Saragosse. Dans les années 1950-1960, l'architecte André Remondet a imaginé un quartier hyper moderne autour d'une cité administrative, avec des logements confortables et des espaces verts généreux. Un quartier relativement ouvert, qui le distingue des grands ensembles de l'époque. Quarante ans plus tard, Saragosse a vieilli, s'est paupérisé et souffre de problèmes d'image. En 2015, il est ainsi l'un des tout premiers à bénéficier du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Et ici, les changements sont allés très vite.

« La philosophie générale du projet est entièrement centrée sur la vie des habitants, explique François Bayrou, maire de la ville. On a multiplié le caractère doux des circulations. On a construit des parcs et espaces urbains. On a refait les écoles, les terrains de sport. L'image du quartier a complètement changé en très peu d'années. » Un sentiment confirmé par Sally Mbaye, habitante : « Il y a un parc pour les enfants qui est plein de 14 heures à 20 heures. On peut marcher dans le quartier en sécurité, c'est arboré. »

Plus de 1400 logements réhabilités

Symbole du renouveau de Saragosse, la nouvelle MJC des Fleurs, inaugurée en 2016 est le lieu de rassemblement des habitants de tous les âges. « Il y a cinq ans, nous étions dans des préfabriqués des années 1970. Les habitants se sont approprié le nouveau bâtiment très vite. Aujourd'hui, nous sommes fiers de les accueillir dans de bonnes conditions », constate Olivier Pellure, directeur de la MJC. À Saragosse, une seule tour a été déconstruite. Pour les logements, c'est la rénovation qui a été pri-



La tour des Fleurs.



La place Laherrère en reconstruction.



Les circulations douces sont désormais privilégiées.

vilégiée. C'est le cas de la tour des Fleurs, immeuble de 10 étages actuellement en travaux. « Avec cette tour, nous voulons donner un signal fort et montrer que le quartier change », indique Olivier Subra, directeur de Béarn Habitat. La tour des Fleurs a fait l'objet d'un concours d'architecte pour moderniser son aspect et surtout améliorer le confort intérieur des 70 appartements. Les balcons ont été démolis, pour augmenter la surface des logements et faire entrer la lumière. Tout l'aménagement intérieur sera également repensé. Le bailleur prévoit en outre d'aménager plus de 1400 logements, dont 130 logements sur-adaptés, pour les personnes âgées ou handicapées. L'adaptation au vieillissement est d'ailleurs un fil rouge du projet urbain, que ce soit dans les logements, les halls d'immeubles ou les espaces publics. Autant de transformations qui réjouissent beaucoup les habitants : « Quand on voit les images d'avant et d'après, on ne peut être que fier de ce quartier », conclut Sally Mbaye. ●



Images issues du reportage vidéo **En immersion**

+ Retrouvez tous les reportages #EnImmersion en vidéo sur anru.fr

« Nous voulons donner un signal fort et montrer que le quartier change »

OLIVIER SUBRA,
DIRECTEUR DE BÉARN HABITAT

« On a redonné de la fierté aux habitants ! »



OLIVIER PELLURE,
DIRECTEUR DE LA MJC DES FLEURS.

« Ce quartier a été longtemps considéré comme un lieu de passage, et on n'y prêtait pas attention. Puis avec les crises qui se sont succédées à partir des années 70 c'est devenu un quartier résidentiel, avec de nouvelles attentes concernant les écoles, les commerces... Le milieu associatif a été l'interface avec les pouvoirs publics pour faire en sorte que ce quartier ressemble à ceux qui y vivent. Avec les rénovations, le regard a changé. On s'est rendu compte qu'on avait des arbres, des immeubles classés. On a redonné de la fierté aux habitants ! »



La MJC des Fleurs

DIJON, CHENÔVE

DEUX QUARTIERS, DEUX PROJETS DE TRANSFORMATION



La salle de spectacle
Le Cèdre, à Chenôve.

© Reportage Citizen Press

Dans la métropole de Dijon les quartiers de la Fontaine d'Ouche et du Mail souffraient de nombreux dysfonctionnements. Ils font tous les deux l'objet de projets de renouvellement urbain ambitieux.

Au sud-ouest de Dijon, enclavé entre plusieurs grandes voies routières, se trouve le quartier de la Fontaine d'Ouche. « C'était un quartier des années 1970 qui était à l'époque très moderne. Mais au fil du temps il s'est dégradé », se souvient François Rebsamen, maire de Dijon. Le quartier a bénéficié du premier Programme National de Rénovation Urbaine, qui a permis de réaménager une grande partie des espaces publics, notamment des voies de circulation, et de rénover en intégralité le centre commercial devenu vétuste.

Le deuxième projet, lancé en 2018 s'attaque plus spécifiquement à l'habitat et au désenclavement du quartier. La construction de 300 nouveaux logements est programmée et 1200 logements doivent aussi être réhabilités.

En ce qui concerne l'aménagement des espaces publics, un autopont, qui devait relier le quartier à l'autoroute, a été détruit. Aujourd'hui, le quartier est traversé par une avenue ouverte, adaptée aux transports doux. « Ce sont des aménagements très appréciés par les habitants. Le nouveau quai des carrières blanches par exemple accueille beaucoup de personnes, de tous les âges », constate Hélène Planckaert, de l'association la Maison Phare. Le quartier est par ailleurs lauréat de l'appel à projet européen H2020 innovation énergétique pour la création de deux îlots à énergie positive, et la Fontaine d'Ouche vise l'obtention du label d'Eco-quartier. L'objectif de ces différentes actions ? Faire entrer la nature en ville, apaiser et rendre plus agréable le quotidien des habitants et la vie dans le quartier.



Le nouveau quai
des carrières blanches
à Dijon.



Le Café, lieu de rencontre
de la Fontaine d'Ouche.

À Chenôve, un projet adopté par les habitants

À Chenôve, au cœur des vignobles, le quartier du Mail – comme le reste de la ville – s'est construit en quelques années à partir des années 1960. Dès la fin des années 1980, face à l'exiguïté des logements, l'enclavement du quartier et les difficultés sociales de la population, les premières opérations de renouvellement urbain sont lancées. « La volonté a été de désenclaver le quartier et pour ce faire, il a fallu procéder à un certain nombre de déconstructions. La ville est ainsi passée de 22 000 habitants à la fin des années 1970, à 14 000 aujourd'hui », raconte Thierry Falconnet, le maire de Chenôve. La réorganisation de la voirie pour privilégier les circulations douces, la construction de nouveaux logements dans un objectif de diversité et de mixité, l'arrivée du tramway ou la création d'une salle de spectacle emblématique, Le Cèdre, ont apporté un nouveau souffle au quartier.

D'autres transformations vont suivre dans le cadre du NPNRU, comme, notamment, la transforma-



Le nouveau
centre commercial de
la Fontaine d'Ouche.

« C'est un véritable pied à l'étrier »



Océane Charret-Godard,
Présidente de l'Association Créativ'

« L'association Créativ' travaille sur les questions d'emploi et de compétences dans la métropole. Depuis 2005, une convention impose des clauses d'insertions dans les marchés publics du territoire, et donc les programmes de l'ANRU. Sur le quartier de Fontaine d'Ouche, 1000 heures sont ainsi réalisées par des demandeurs d'emploi. Pour certains, cela peut déboucher sur un CDD, ou un CDI. C'est un véritable pied à l'étrier. Près d'un tiers des bénéficiaires sont issus des quartiers politique de la ville. Pour eux, c'est aussi une manière de participer à la rénovation de leur quartier. »



Images issues du
reportage vidéo
En immersion

+ Retrouvez tous les
reportages #Enimmersion
en vidéo sur anru.fr

tion d'un ancien centre commercial très dégradé en parc urbain de 2 ha, la construction de plus de 350 logements en accession abordable à la propriété ou locatif libres. L'éco-réhabilitation de 260 logements à loyer modéré et la construction d'un gymnase éco-exemplaire sont également prévus. Des projets de rénovation pour lesquels la concertation avec les habitants est essentielle. « En donnant du sens à ces opérations de renouvellement urbain, en les reliant aussi à l'action sociale, à la politique éducative, à la politique en direction de la jeunesse, nous nous rendons compte que les habitants s'approprient ce programme de renouvellement urbain et y adhèrent facilement », conclut le maire. ●



Rudy Ricciotti



Le destin d'un architecte, c'est de réparer des territoires abîmés



Architecte et ingénieur de renommée mondiale qui a notamment réalisé le MuCEM à Marseille, il prône une utilisation moderne du béton et porte un regard aiguisé sur l'urbanisme des quartiers populaires. Rudy Ricciotti a également conçu l'immeuble en Seine-Saint-Denis qui accueillera en avril prochain le siège de l'ANRU. Rencontre.

Bio

1952

Naissance à Kouba, dans la banlieue d'Alger

1980

Diplômé de l'École d'architecture de Marseille

2006

Lauréat du Grand prix national de l'architecture

2013

Réalisation du MuCEM à Marseille

2020

Réalisation du centre commercial Lillenum à Lille (Fonds de co-investissement dans lequel l'ANRU est investisseur)

2021

Réalisation de l'immeuble de bureaux Kanal à Pantin

VOUS VOUS PRÉSENTEZ SOUVENT COMME UN ARCHITECTE DE COMBAT. QU'EST-CE QUE CELA VEUT DIRE POUR VOUS ?

Rudy Ricciotti : Architecte, c'est un métier d'adversité où rien n'est simple, tout résiste : un combat avec la maîtrise d'ouvrage, le bureau d'études, au niveau du permis de construire... avec tout le monde ! N'y voyez pas une paranoïa, c'est juste une réalité. Dans le montage d'une opération, par exemple des logements sociaux dignes, il s'agit d'un combat permanent dans le sens où l'aboutissement d'un beau dossier est toujours précédé par une salade de problèmes dans laquelle il faut tout remettre en ordre.

VOUS DITES AUSSI QUE LE DESTIN D'UN ARCHITECTE, C'EST DE RÉPARER DES TERRITOIRES ABÎMÉS. POUR LEUR DONNER UNE FONCTION. À L'ANRU, LES QUARTIERS SUR LESQUELS NOUS INTERVENONS RÉPONDENT À DES PROBLÉMATIQUES SIMILAIRES. QUE CELA VOUS INSPIRE-T-IL ?

Rudy Ricciotti : La notion de réparation urbaine, elle est omniprésente. Mais ce n'est pas dans les beaux quartiers de Paris, Lyon ou Marseille, ni dans les paysages de la ruralité que sont les problèmes. On les rencontre en périphérie des villes, dans des quartiers en difficulté d'un point

de vue parfois urbanistique et pas forcément socio-économique. Je ne vais pas tenir un discours de propagandiste pour l'ANRU mais c'est miraculeux que vous existiez ! La création de cette agence est l'une des décisions les plus intelligentes que l'État ait faite en matière de gestion et d'aménagement du territoire. Voilà une institution républicaine dont le travail est visible !

PARLONS DES ENJEUX DES QUARTIERS ET DE L'ANRU. POUR VOUS, C'EST QUOI LE PARTAGE ENTRE LE TRAVAIL DE L'ARCHITECTE ET LE TRAVAIL DE L'URBANISTE ? EST-CE QU'ILS SAVENT TRAVAILLER ENSEMBLE, EN PARTICULIER POUR RECONSTRUIRE DES TERRITOIRES ABÎMÉS ?

Rudy Ricciotti : Est-ce qu'ils savent travailler ensemble ?... Ça dépend de la qualité de l'architecte et de l'urbaniste. Est-ce qu'ils doivent travailler ensemble ? Oui, évidemment. Personnellement, ça ne me dérange pas du tout de faire un bâtiment qui suit au centimètre près l'emprise que l'urbaniste aura définie. Ce n'est pas à nous, les architectes, d'organiser le dialogue participatif, de rencontrer les partenaires, les associations, les propriétaires bailleurs pour mettre au point un quartier avec sa voirie, ses espaces non bâtis. Peut-être que parfois le rêve manque aux urbanistes... mais ils doivent

savoir partager le fardeau avec nous. Je pense qu'il faut en appeler aussi à la responsabilité des paysagistes. Mettons des arbres oui, mais la question de la pérennité et du déficit d'entretien possible doit être abordée. C'est le cas par exemple dans le Sud où je vis, où l'eau est très chère, et donc l'arrosage, problématique.

POUR TRANSFORMER EN PROFONDEUR DES QUARTIERS EN RENOUVELLEMENT URBAIN, LA DÉMOLITION D'UNE PARTIE DU BÂTI EST SOUVENT NÉCESSAIRE AVANT DE RECONSTRUIRE. EST-CE QUE POUR L'ARCHITECTE QUE VOUS ÊTES, LA DÉMOLITION EST UN TABOU, OU UN ÉCHEC ?

Rudy Ricciotti : Ce n'est ni un tabou, ni un échec. La démolition est d'abord un traumatisme. J'ai passé mon enfance et mon adolescence dans un HLM dans le Vaucluse puis en Camargue. Ils ne sont pas beaux, ils sont atroces, mais je me souviens que nous y étions heureux. Je ne l'ai jamais vécu comme une marque d'indignité. La question est donc d'abord sociologique, mémorielle et identitaire. Avant de démolir, il faut réfléchir, il faut savoir si ça vaut la peine, parce qu'il y a aussi une dimension d'écologie environnementale. Après, si c'est vraiment médiocre... eh bien il ne faut pas non plus faire de fétichisme : s'il faut amputer, on ampute !

LES QUARTIERS EN RENOUVELLEMENT URBAIN ONT SOUVENT ÉTÉ NÉGATIVEMENT QUALIFIÉS DE « QUARTIERS BÉTONNÉS ». COMMENT RÉAGISSEZ-VOUS ALORS QUE VOUS DONNEZ UNE PLACE CENTRALE À CETTE MATIÈRE DANS VOS PROJETS ?

Rudy Ricciotti : Les quartiers bétonnés, c'est un vocabulaire. Oui, c'est la vérité. L'urbanisation des années 1950, 1960 est atroce. Aujourd'hui, je rencontre encore des maires qui valident cette urbanité-là, qui sont trompés, en même temps que le citoyen, par les plans locaux d'urbanisme. Quant au béton, il était certes critiquable, mais il l'est de moins en moins. Il faut être un peu lucide, un peu citoyennement responsable, dans la tendance aujourd'hui, qui est de faire des bétons décarbonés, seulement avec des ressources végétales. Du reste, le bénéfice environnemental du béton n'est pas que là, mais dans une chaîne courte de liaison. Si abandonner le béton revient

A Pantin, l'ANRU va installer son nouveau siège dans le bâtiment Kanal.



à faire venir du bois qui vient d'Europe du Nord, transporté sur des camions qui roulent au gasoil, on peut aussi se poser la question de cette empreinte environnementale-là.

VOUS AVEZ DESSINÉ LE BÂTIMENT « KANAL » QUI ACCUEILLERA, NOTAMMENT, LE NOUVEAU SIÈGE DE L'ANRU À PANTIN, À PARTIR D'AVRIL PROCHAIN. QUELLE EST L'IDENTITÉ DE CE BÂTIMENT ET QUELS ONT ÉTÉ LES DÉFIS DU PROJET ?

Rudy Ricciotti : C'est un bâtiment qui prend le contexte géométrique complexe de la parcelle – entre le canal de l'Ourcq et les bâtiments existants – et qui « gesticule » à l'intérieur pour en optimiser l'espace. De façon très imagée, le projet ambitionne de trouver un équilibre confortable dans un fauteuil. Le vert de la façade rappelle le caractère aquatique et fluide du projet en proximité du canal, en mimant les ondulations de l'eau quand le vent souffle dessus. À l'ANRU maintenant d'écrire son histoire en y prenant toute sa place ! ●

« La création de l'ANRU est l'une des décisions les plus intelligentes que l'État ait faite en matière de gestion et d'aménagement du territoire. »

RUDY RICCIOTTI,
ARCHITECTE ET INGÉNIEUR

Découvrez nos guides de référence sur le renouvellement urbain

Pour accompagner les acteurs du renouvellement urbain, l'ANRU publie régulièrement des ouvrages et guides pratiques sur des thématiques variées.

Les carnets de l'innovation

rendent compte des réflexions des groupes de travail organisés dans le cadre de la démarche ANRU+. Parmi les thèmes traités : le développement économique, l'urbanisme transitoire, la santé...

Les carnets thématiques

visent à donner des clés aux acteurs chargés de la mise en œuvre des projets de renouvellement urbain. Deux numéros sont disponibles sur la recomposition foncière et le rééquilibrage du parc social par les attributions et le relogement.

